

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 JUIN 2014

Le 23 juin 2014, à 18 h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Gérard ALAZARD, Maire de LUZECH.

Etaient présents : Mr Gérard ALAZARD, Mme Nadine BALCON, Mr Bernard PIASER, Mme Fabienne ALEMANNI, Mr Pierre BORREDON, Mr Rémy MOLIERES, Mr Daniel DUBOS, Mme Agnès LEBRE, Mme Delphine AZNAR, Mr Jean-Luc MANIE, Mme Nathalie QUEYREL, Mr Jean-Jacques BONDER, Mme Christine GARRIGUES, Mr Floréal CARBONIE, Mme Christine CALVO, Mr Joël BOURDAIN, Mme Michèle CUBAYNES.

Etaient absents excusés :

Mme Odile BORREDON a donné procuration à Mme Nadine BALCON

Absent :

Mr Alexandre VIGNALS

Secrétaire de séance : Mme Christine GARRIGUES

Approbation du compte rendu de la séance du 14 avril 2014

Aucune remarque formulée sur le compte rendu du 14 avril 2014.

En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
19	Présents : 17 Procurations : 1	Pour : 18 Contre : Abstentions :

2014.5.1 – Introduction générale sur les budgets

Bref rappel par Monsieur le Maire des grands principes d'élaboration d'un budget.

2014.5.2 – Présentation du Budget Primitif 2014

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 072 701,00	1 694 744,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 377 957,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		2 072 701,00	2 072 701,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 697 969,51	1 576 326,47
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	245 300,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 366 943,04
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		1 943 269,51	1 943 269,51
TOTAL.			
TOTAL DU BUDGET (4)		4 015 970,51	4 015 970,51

Pour plus d'informations se référer au compte rendu du conseil municipal du **28 février 2014**, en ligne sur le site de la commune : <http://www.ville-luzech.fr/Conseil-Municipal/compte-rendu-conseil-municipal-luzech.html>

Prévisionnel opérations d'équipement 2014		
Opération d'équipement n°091	5 000	Urbanisme (modifications PLU) urbaniste + commissaire enq
Opération d'équipement n°134	4 000	Aménagement village
Opération d'équipement n°141	3 000	Eclairage public (horloges astronomiques)
Opération d'équipement n°150	35 000	Achat matériels + tracteur (30 000€) + débroussailleuse
Opération d'équipement n°160	38 000	Achat immeubles - Garrigues 8 500 €
Opération d'équipement n°163	40 000	Bâtiments communaux Mairie entrée (6300€) + Presbytère(toit) + 3 logts école(toit) + la Grave(1700) + médiathèque(toit)
Opération d'équipement n°165	3 000	Equipements sportifs : programmiste
Opération d'équipement n°178	2 000	Planète des moulins
Opération d'équipement n°180	1 500 000	Cité scolaire (selon échéancier conseil général)
Opération d'équipement n°183	5 000	Maison médicale
Opération d'équipement n°184	10 000	Base de caix (chaudière + bac à graisse + ponton + plage)
Opération d'équipement n°98	50 000	Eglises 1er tranche St pierre(33500 HT + archi) + tableau 7000€
Opération d'équipement n°185	7 000	Cimetière - columbarium
Total opérations d'équipement	1 702 000,00	

CHAPITRE 16	201 270	Remboursement emprunts
CHAPITRE 20	40 000	Dépenses imprévues

**TOTAL
 INVESTISSEMENTS
 2014** **1 943 270€**

Suite à la présentation des opérations d'équipement, plusieurs remarques :

- Un point sur l'éclairage public devra être réalisé prochainement (consommation, habitants de Luzech, etc ...)
- Un point sur l'agrandissement éventuel du cimetière ou sur la reprise possible de concessions ...)
- Mise en place rapide de la borne WIFI

2014.5.3 – Décision modificative n° 1

Vu la délibération en date du 28 février 2014 approuvant le Budget Primitif 2014,

Considérant qu'il convient d'ajuster le budget primitif 2014 pour faire face à certaines dépenses, Monsieur le Maire propose la décision modificative suivante :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 020 : dépenses imprévues Invest.	13 852.00 €	
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues Invest.	13 852.00 €	
D 21534-141 : ECLAIRAGE PUBLIC NOUVEAU		2 000.00 €
D 21568-134 : AMENAGEMENT VILLAGE		1 600.00 €
D 21571-150 : ACHAT MATERIELS DIVERS		6 252.00 €
D 2158-150 : ACHAT MATERIELS DIVERS		1 835.00 €
D 2183-150 : ACHAT MATERIELS DIVERS		2 165.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		13 852.00 €
D 022 : dépenses imprévues Fonct.	4 986.87 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct.	4 986.87 €	
D 673 : Titres annulées (exerc. Antérieur)		4 986.87 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles		4 986.87 €

En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
19	Présents : 17 Procurations : 1	Pour : 18 Contre : Abstentions :

2014.5.4 – Taxe d'aménagement et Participation pour Voirie et Réseau (PVR)

Monsieur le Maire fait un bref rappel sur les principes des PVR, ainsi que sur la taxe d'aménagement.

Date	PVR	Coût des travaux	Sommes perçues (€)	%	PVR dues (€)	%
2008	ANDANIBAL	273 132,20	237 816,20	87,00	35 316,00	13,00
2006	COMBE POUJADE	131 148,51	111 930,16	85,00	19 218,36	17,00
2011	LES BOUYGUES	14 311,35	12 915,90	89,00	1 395,45	11,00
2011	LA PEYRUGUE	7 264,32	4 423,64	61,00	2 840,68	39,00
2009	LE PECOT	22 778,00	22 778,00	100,00	soldé	0,00
2006	PUITS DE NAUDE	9165,32	9165,32	100,00	soldé	0,00
	TOTAUX	457 799,70	399 029,22	87,00	58 770,49	13,00

Malgré l'existence de la taxe d'aménagement depuis 2012, le conseil municipal est unanime sur le fait qu'il faut maintenir les anciennes PVR dues et non recouvrées (propriétaire du terrain), auxquelles va s'ajouter une taxe d'aménagement pour les constructions nouvelles.

Pour rappel, la commune de Luzech a voté en 2012 pour la taxe d'aménagement un taux de part communale à 2% applicable sur tout le territoire communal.

Monsieur le Maire propose pour un prochain conseil municipal d'étudier, pour les parcelles ayant une PVR en cours, une sectorisation de la taxe d'aménagement, qui pourrait soit, être descendue à 1% en cas de maintien de la PVR soit être augmentée jusqu'à 20% en cas de suppression de la PVR.

Des données chiffrées seront donc apportées pour une aide à la décision au cas par cas.

2014.5.5 – Tarifs 2014 (caution pour logement et photocopies)

Monsieur le Maire propose de revoir certains tarifs.

Tout d'abord les tarifs de la régie « photocopie » :

Photocopies	Tarifs 2014
Noir et blanc – A4 et A3	0.25 €
Couleur A4	0.50 €
Couleur A3	1.00 €
Pour association de Luzech qui fournissent le papier	0.03 €

Gratuité pour les associations caritatives de Luzech (Restos du cœur, Croix rouge, Don du sang)

Puis ensuite les tarifs de location de salles :

Monsieur le Maire propose de mettre en place **une caution de 200 €** pour toute location de salles communales dans le cas où des dégâts seraient commis.

Pour rappel les tarifs de location :

	Prestations	Tarifs 2014
La Grave (grande salle)	Habitants Luzech	155,00 €
	Habitants Extérieur Luzech	310,00 €
	Chauffage horaire	20,00 €
Salle annexe de La Grave Salle du "3ième âge" Salle du Barry	Habitants Luzech - Journée	60,00 €
	Habitants Luzech - 1/2 Journée	31,00 €
	Habitants Extérieur Luzech - Journée	120,00 €
	Habitants Extérieur Luzech - 1/2 Journée	60,00 €
	Chauffage horaire	3,00 €
Grange de l'île	Habitants Luzech - Journée	30,00 €
	Extérieur - Journée	50,00 €
Toute salle	Fêtes ou associations religieuses	Gratuit
	Location association de Luzech (siège social)	Gratuit
	Location association extérieure à Luzech (siège social)	130,00 € par an
	Caution pour toute location	200 €

En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
19	Présents : 17 Procurations : 1	Pour : 18 Contre : Abstentions :

2014.5.6 – Subventions aux associations (suite)

Monsieur le Maire rappelle que le montant total versé aux différentes associations s'élève à ce jour à la somme de : 34 580 €.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée le vote de nouvelles subventions pour l'année 2014, soit :

Associations	Propositions 2014
Amab Boissor	50
Hôpital Sourire	100
La Trincade	200
Ratafios	200
Pétanque	300
Cyclotourisme	400
Total	1 250

D'autre part, il est proposé de modifier le formulaire de demande de Subventions pour y ajouter une **date limite de retour des demandes** et pour spécifier que cette date dépassée, les dossiers ne pourront être examinés

En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
19	Présents : 17 Procurations : 1	Pour : 18 Contre : Abstentions :

2014.5.7 – Désignation de délégués à des organismes extérieurs (suite)

2014.5.7-1 – Désignation des délégués dans les différents organismes extérieurs : Conseil d'administration de Boissor

Vu la délibération du conseil municipal en date du 14 avril 2014,

Considérant que Monsieur le Maire est membre de droit, il est donc nécessaire de voter pour un seul autre titulaire et ainsi modifier la délibération du 14 avril 2014.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **De modifier** la délibération en date du 14 avril 2014
- **De désigner** comme titulaire :
 - o **Gérard ALAZARD : Maire**
 - o **Christine CALVO : Conseillère municipale**

En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
		Pour : 18

19	Présents : 17 Procurations : 1	Contre : Abstentions :
----	-----------------------------------	---------------------------

2014.5.7-2 – Désignation des délégués dans les différents organismes extérieurs : Conseil d'administration du collège

Vu la délibération du conseil municipal en date du 14 avril 2014,

Considérant qu'il y a lieu de désigner un seul titulaire et un seul suppléant, et donc de modifier la délibération du 14 avril 2014.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **De modifier** la délibération en date du 14 avril 2014
- **De désigner** comme titulaire :
 - o Nathalie QUEYREL
- **De désigner** comme suppléant :
 - o Joël BOURDAIN

En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
19	Présents : 17 Procurations : 1	Pour : 18 Contre : Abstentions :

2014.5.7-3 – Désignation des délégués dans les différents organismes extérieurs : Fédération Française des stations vertes

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la collectivité est adhérente à la Fédération Française des Stations vertes, et qu'il convient de désigner un délégué pour siéger aux assemblées délibérantes de la Fédération.

Ce délégué pourra s'il le souhaite faire acte de candidature au poste d'administrateur de la Fédération.

Monsieur le Maire propose de désigner comme délégué **Mme Delphine AZNAR** pour siéger aux assemblées délibérantes de la Fédération des Stations vertes.

En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
19	Présents : 17 Procurations : 1	Pour : 18 Contre : Abstentions :

2014.5.7-4 – Commission des impôts directs

Vu la délibération en date du 14 avril 2014,

Considérant qu'il faut effectivement 6 titulaires et 6 suppléants pour composer la commission des impôts directs, mais que les services des impôts ont besoin de 12 candidats titulaires et 12 candidats suppléants pour pouvoir faire un choix. Il est donc proposé à l'assemblée de désigner 6 titulaires et 6 suppléants supplémentaires

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **décide** :

- **De modifier** la délibération du 14 avril 2014
- **De proposer** comme commissaires :

Titulaires

- 1) **Delphine AZNAR**
- 2) **Odile BORREDON**
- 3) **Pierre BORREDON**
- 4) **Christine CALVO**
- 5) **Michèle CUBAYNES**
- 6) **Michel DELMAS, ancien conseiller municipal et habitant de DOUELLE**
- 7) **Nadine BALCON**
- 8) **Daniel DUBOS**
- 9) **Nathalie QUEYREL**
- 10) **Olivier DELSOL**
- 11) **Jean-Pierre DELCROS**
- 12) **Jean LOUBIERES (attente de son accord)**

Suppléants

- 1) **Fabienne ALEMANNI**
- 2) **Joël BOURDAIN**
- 3) **Floréal CARBONIE**
- 4) **Agnès LEBRE**

- 5) **Bernard PIASER**
- 6) **André PEZET, ancien Maire d'ALBAS**
- 7) **Rémy MOLIERES**
- 8) **Jean-Luc MANIE**
- 9) **Jean-Jacques BONDER**
- 10) **Alexandre VIGNALS**
- 11) **Christine GARRIGUES**
- 12) **Gabriel BEZIAT (attente de son accord)**

En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
19	Présents : 17 Procurations : 1	Pour : 18 Contre : Abstentions :

2014.5.9 – Point d'avancement sur les grands projets

Monsieur le Maire propose de nommer des personnes référentes pour animer certaines commissions grands projets de la commune.

- Pour la Cité Scolaire : Mr CARBONIE
- Pour l'EHPAD : Mr DUBOS, Mme AZNAR, Mme CUBAYNES
- Pour le PLU : Mr MOLIERES, Mme AZNAR

2014.5.10 – Rétrocession de la concession de cimetière n° 61 – PENDARIES Irène

Monsieur le Maire porte à la connaissance de l'assemblée le courrier reçu le 3 juin dernier de Madame Irène PEINDARIES, domiciliée Allée de l'Auxerrois 46140 Luzech, souhaitant rétrocéder à la Commune de Luzech, la concession n° 61 située dans le cimetière de l'Île, dont elle est concessionnaire depuis le 18 juillet 2001.

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'une concession nouvelle et qu'elle n'a jamais été utilisée.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte cette rétrocession à titre gracieux.

En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
19	Présents : 17 Procurations : 1	Pour : 18 Contre : Abstentions :

2014.5.11 – Questions diverses

2014.5.11.1 – Subvention « Cahors triathlon »

Vu la délibération en date du 14 avril 2014,

Monsieur le Maire **précise** que la subvention attribuée par délibération du 14 avril 2014 pour l'épreuve d'aquathlon sur la commune de Luzech d'un montant de 150 € devra être versée au club « Cahors triathlon ».

En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
19	Présents : 17 Procurations : 1	Pour : 18 Contre : Abstentions :

2014.5.11.2 – Annulation d'un titre en faveur de Mme RENARD

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'un problème de surconsommation d'eau au lieu dit Saint-Marc chez Mme RENARD.

Cette personne, vivant seule, sans sanitaire, dans une caravane, avait reçu une facture de 317.09 € pour 151 m³ pour l'année 2013.

Un nouveau compteur a été mis en place par les services de la SAUR début 2014.

Du fait de la difficulté d'évaluer la consommation réelle de cette personne ainsi que de déterminer la date exacte de la fuite, Monsieur le Maire propose d'annuler l'avis de somme à payer de 317.09 € pour l'année 2013 émis en mars 2014.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **décide d'annuler** l'avis de somme à payer de 317.09 € au nom de Mme RENARD

En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
19	Présents : 17 Procurations : 1	Pour : 18 Contre : Abstentions :

Fin de séance.